

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66 ème ANNEE) N°1647 VENDREDI 23 OCTOBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31



ANNONCES LEGALES P 4-7

ANNONCES LEGALES	
FOLAY PÉDAGOGIQUE ET COMPTABILITÉ ASSOCIATION DES HABIBS JEUNE	Modèle pour la nomination des administrateurs des sociétés et sociétés incertes.
APPI 17 LAZYONE TELE 02 24 24 24 24 GSM 093 38 79 19	Modèle pour la nomination des administrateurs des sociétés et sociétés incertes.
MODIFICATION JURIDIQUE	Le dépôt légal à l'Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Casablanca.
DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR D'UN SOCIETE	1- Assent du gérant ou du administrateur délégué à la nomination d'un administrateur.
ETATUNIVERSITE S.N.C.	2- Accord de la direction générale.
ASSOCIATION AY HASSEN II N° 103, C. LAMOURA TANGER	3- Accord de l'assemblée générale.
LAISSEZ PASSE N° 103 CASABLANCA	4- Accord de l'assemblée générale.
FLASH-ECONOMIE	5- Accord de l'assemblée générale.

LES FLASHS P 2-3

Les clés pour une bonne performance commerciale en temps de crise

Managers, soyez proches de vos collaborateurs c'est le moment ou jamais !

OFFRES DE SERVICES

Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie,comptabilité, support client, gestion de stocks, de production, des interventions, et bien plus.

Vos collaborateurs vont adorer.



Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.
Vos données sont accessibles à tout moment, et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90
Avenue des FAR CASABLANCA

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

Les clés pour une bonne performance commerciale en temps de crise

La crise du Covid-19 a provoqué des changements importants dans l'environnement interne et externe de l'entreprise. Avec cette crise de l'offre et de la demande, de nouveaux comportements d'achats et de nouveaux outils de travail innovants ont émergé.

D'où le besoin de retravailler sa connaissance du marché et de se doter des moyens à même de garantir une bonne performance commerciale. Le point avec Jihane Benslimane, DG Hera Consulting Group et experte en management stratégique et conduite du changement.

Conseil : Quels moyens se donner pour améliorer la performance commerciale en temps de crise ?

Jihane Benslimane : La situation actuelle du Covid-19 impacte la majorité des entreprises dans le monde et au Maroc. L'entreprise vit aujourd'hui une crise, une sorte de passage à vide. Ce qui signifie que le fait de vendre en cette période peut paraître plus difficile que d'ordinaire. En effet, ceci est dû au changement de notre écosystème, du manque de trésorerie dans la plupart des entreprises, du changement du comportement d'achats, etc. Nous pouvons surmonter cette période en travaillant sur notre mental, notre organisation et notre savoir-faire.

Premièrement, il faut éviter de baisser les prix en cette période en justifiant que le client optimise davantage ses finances. Ensuite, il est important de rappeler que notre offre ne représente pas uniquement un prix, mais aussi et surtout une qualité de produit ou de service. Nous vivons actuellement dans une sorte «d'économie de la peur».

Qui dit peur dit risque et, par conséquent, gestion du risque. En tant qu'acheteur, je préfère la solution la moins risquée, la plus confortable, mais pas nécessairement la moins chère. De ce fait, ce qui est essentiel pour vendre en période de crise de la pandémie actuelle est de retravailler sa connaissance du marché (Étude de marché, focus group prospects-clients, étude des motivations d'achat, analyse concurrentielle...).

Ensuite, il faut absolument communiquer votre offre sur sa valeur ajoutée et non uniquement sur sa problématique tarifaire. Il est important que les commerciaux n'interprètent pas à la place du prospect ou du client, mais qu'au contraire qu'ils soient en totale écoute active. Celle-ci ainsi que la réactivité pour adapter son offre commerciale demandent une réacti-

vité. Le client, aujourd'hui, recherche des solutions de dernière minute. Il est donc important de comprendre ses contraintes, être réactif et rapide et accepter d'entrer par la petite porte même si ce n'est pas l'activité principale de l'entreprise.

Nous devons également être plus forts mentalement que nos concurrents. Cela signifie qu'il est important d'avoir une vision du marché, de se fixer des objectifs et de s'y tenir crise ou pas.

Aussi, il devient essentiel d'utiliser les canaux de communication en vogue pour mieux vendre et optimiser ses charges par exemple la communication digitale et ses indicateurs de performance ou encore les présentations du produit par Webinaire ou salons virtuels.

Quels sont les grands changements de comportement constatés chez les clients ?

Nous vivons actuellement une situation sans précédent : une crise de l'offre et de la demande résultant sur des nouveaux comportements d'achat et de nouveaux outils de travail innovants. La majorité des secteurs d'activité ont vu jusqu'à 90% de leur activité baisser brutalement du fait de l'arrêt soudain de la demande. De ce fait, le management commercial s'est trouvé contraint de baisser ses activités classiques de planification et de gestion des affaires ou de l'arrêter. Or, au travers de plusieurs missions et enquêtes que nous avons réalisé, nous remarquons que les prospects ou clients et commerciaux ne sont pas sur la même longueur d'onde.

Effectivement, les dirigeants ou les commerciaux ont parfois des idées ancrées sur le comportement des clients ou des prospects à la différence des attentes réelles du marché ou des qualités utiles pour le conquérir. De même, au Maroc, ces mêmes dirigeants ou commerciaux sous-estiment la vente par Internet ou d'éventuelles offres disponibles sur le Web.

La mesure des impacts stratégiques et opérationnels des décisions du plan commercial est donc devenue la priorité. Il est donc important de savoir où en sont nos ventes, nos domaines d'activités stratégiques, nos segments client/offre... Pourtant, dans nos missions, nous remarquons un manque d'informations quantitatives, qualitatives, exhaustives et fiables qui permettraient aux dirigeants de créer un plan d'action clair dans le temps incluant des indicateurs de performance et des résultats attendus.

Nous les aidons alors à fabriquer de nouveaux tableaux de bord adaptés dans lesquels nous incluons des outils de profusion de données disponibles pour leur permettre de gagner du temps et de prendre

des décisions rapides et pertinentes.

Comment évaluer cette performance ?

La notion de KPI ou indicateurs de performance n'a jamais été aussi incontournable qu'actuellement. Ce sont ces nouveaux tableaux de bord qui vont nous permettre de situer l'activité avant crise et après crise afin d'en tracer une projection à 6 mois ou 1 an et l'évaluation de nos actions. Il faut également rappeler que ces changements entraînent les changements des cahiers de procédure intégrant les nouvelles mesures telles que l'organisation logistique, le nouveau planning RH, les nouveaux mécanismes de communication interne et externe...

Qu'en est-il des commerciaux en télétravail ?

Le confinement a entraîné des conséquences sur plusieurs fonctions opérationnelles, comme celle des commerciaux, par exemple. Ces fonctions support ont pu être actives en télétravail. Celui-ci reste compatible avec des objectifs principalement quantitatifs.

Cependant, il est important de suivre de corriger les objectifs rapidement dans une mesure qui reste approximative. Ce système pourra être révisé lorsque la situation du marché sera plus claire et que les entreprises auront plus de recul.

L'entreprise doit alors motiver ses commerciaux autour de ce nouveau système de fonctionnement, ces nouveaux tableaux de bord, ces nouveaux objectifs et encore ces nouveaux canaux de communication pour la prospection par Internet (réseaux sociaux, webinaires, live, salons virtuels...).

L'accompagnement et le suivi avec les commerciaux restent donc une nécessité en cette période de crise sanitaire, d'autant plus que ce type d'organisation est appelé à durer encore longtemps.

Quelles sont les nouvelles méthodes à adopter pour maintenir la proximité avec les clients ?

Les commerciaux peuvent fidéliser les clients en organisant régulièrement des actions sur Internet comme des visioconférences, des remote café, des formations produit ou service. Ils doivent également créer une communauté autour de leurs activités ce qui leur permettra de fidéliser également les prospects et de transformer ceux-ci en clients.

Aussi, il est essentiel d'évaluer les indicateurs de performance digitaux pour continuer à mettre en œuvre le plan d'action commercial et ses actions correctives.

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

Préserver sa santé mentale et celle de ses employés, c'est primordial

• Tout d'abord, je conseille aux dirigeants de garder le moral et de prévoir des actions pour préserver la santé mentale et psychologique de leurs collaborateurs. Ces actions vont également leur permettre de les motiver à ces nouvelle organisation et écosystème afin d'accompagner le changement correctement.

• Ensuite, les managers et commerciaux doivent se trouver des outils pour s'informer et avoir une idée claire sur le nouveau marché, les attentes des consommateurs via l'étude de marché ou focus group, la veille concurrentielle, le recours à des cabinets de conseil spécialisés, etc.

• Puis, il est important de se rappeler qu'une analyse permanente de notre environnement est essentielle pour conserver nos parts de marché, les fidéliser, en gagner et réajuster, si nécessaire, notre stratégie. Nous devons mettre en œuvre le plan de continuité d'activité avec l'ensemble des risques et des solutions anticipées.

• Enfin, et avant de modifier notre offre commerciale ou en lancer de nouvelles, il faut mobiliser nos commerciaux, leur assurer une bonne formation spécifique adéquate, une bonne communication interne et surtout un plan de communication externe cohérent.

LE MATIN

Rédigé par : NABILA BAKKASS

Managers, soyez proches de vos collaborateurs, c'est le moment ou jamais !

En matière d'accompagnement des collaborateurs, les managers ont du pain sur la planche. Crise sanitaire oblige, la plupart des collaborateurs sont aujourd'hui en mode télétravail, ce qui rend la mission des managers encore plus dure à assurer. Outre l'atteinte des objectifs, les chefs d'équipes sont confrontés à un défi de taille : maintenir la communication et la cohésion des teams à distance. Le point avec Hajar Elgour, formatrice et spécialiste en ressources humaines.

Conseil : Quelles sont les conditions d'une communication à distance réussie en ces temps de crise ?

Hajar Elgour : La crise sanitaire a profondément modifié les pratiques managériales. Les entreprises qui s'en sortiront le mieux seront celles qui parviendront à stimuler et à maintenir une communication réussie de leurs équipes à distance. Pour ce faire, les directions et les managers doivent miser sur le dialogue, l'écoute active, le soutien et la bienveillance. Aujourd'hui, un

bon manager n'est pas uniquement celui qui veille à atteindre les objectifs prédefinis en respectant les deadlines fixés, mais aussi celui qui est attentif au bien-être et à la motivation de ses équipes. Il les accompagne et met à leur disposition l'ensemble des outils dont ils auront besoin pour mieux accomplir leurs missions. En ces temps de crise, un bon manager est également quelqu'un qui se rend disponible pour chacun de ses collaborateurs tout en tenant compte de ses limites et des difficultés qu'il peut rencontrer au quotidien. En effet, une communication réussie doit être basée sur une relation de confiance entre manager et collaborateurs durant cette période complexe. Cela peut être nourri par des «afterwork» où l'équipe se retrouve en visioconférence pour prendre un café à distance, se détendre et partager un bon moment ensemble. Je tiens à attirer l'attention sur le fait qu'aujourd'hui, nous sommes en mesure de respecter une distance physique et non pas sociale. Il est aussi recommandé de provoquer à la fois des échanges formels et informels pouvant renforcer la relation de confiance et stimuler une cohésion solide.

Quels sont les freins à ce genre de communication ?

Pour répondre à cette question, je tiens tout d'abord à souligner que ce n'est pas toujours évident, aussi bien pour les collaborateurs que pour les managers, de s'exprimer de façon objective, d'écouter réellement sans parti pris un point de vue différent du nôtre, de ne pas interpréter de façon trop rapide ce que nous entendons ou tout simplement d'oser dire non. Les choses risquent d'être encore plus difficiles aujourd'hui puisque la plupart de nos activités et de nos échanges se déroulent à distance. Le micro management constitue aussi un frein lié à la communication à distance. En effet, un excès de contrôle fait perdre la confiance, l'autonomie et nuit à la prise d'initiative et à la créativité et «qui dit trop de contrôle dit moins de communication». Les managers doivent ainsi abandonner ce type de management basé sur le contrôle autoritaire. Ils gagneraient ainsi à responsabiliser leurs équipes et à les encourager à prendre des initiatives.

Certains managers se plaignent de l'incapacité de communiquer correctement avec leurs collaborateurs en télétravail. Comment y remédier ?

Dans ce type de situation, je pense qu'il est important d'en chercher les causes qui peuvent être diverses. Nous traversons une crise sanitaire difficile et il est très légitime de ressentir une inquiétude, un manque de visibilité ou encore une peur par rapport à l'avenir.

Les managers doivent être conscients de ce volet qui peut bel et bien perturber la communication à distance. Être un

bon manager, ce n'est pas juste chercher à s'inspirer des meilleures pratiques. C'est aussi prendre en compte les circonstances dans lesquelles l'entreprise opère, d'où la nécessité de rassurer les équipes, les écouter et les impliquer tout en appliquant une politique de transparence et de partage de l'information. Les managers doivent jouer un rôle de ciment de communication. Ils doivent être proactifs en mettant en place des espaces de discussion où chacun pourra poser ses interrogations et apporter des solutions. À mon avis, aujourd'hui plus que jamais, les managers doivent chercher à être proche de leurs collaborateurs.

Dans quelle mesure l'organisation d'un rendez-vous fixe pour une réunion à distance pourrait-elle être un outil d'amélioration de ce type de communication ?

L'organisation d'un rendez-vous hebdomadaire ou quotidien est un véritable outil d'amélioration de la communication à distance. Je recommande aux managers de commencer la réunion par prendre les nouvelles des collaborateurs et de leurs proches. Cela permettra de renforcer les liens entre le manager et ses équipes. Pour que la réunion soit productive, il faut fixer les objectifs précis et partager l'ensemble des documents nécessaires en amont. Une réunion réussie repose sur un ordre de jour concis et clair en prenant le temps de détailler les différentes thématiques à traiter tout en restant sur l'essentiel et en respectant le timing prévu.

Le choix des participants est aussi une condition nécessaire pour organiser une réunion efficace, veiller à ce que les collaborateurs conviés à la rencontre aient effectivement un intérêt à y être. Il faut aussi penser à résumer les résultats, faire preuve de dynamisme en synthétisant les résultats et les décisions prises de la réunion et diffuser aux participants un compte rendu de réunion concis et précis vers la fin.

Par quels moyens faire adhérer tous les collaborateurs à ce mindset ?

En ces temps de crise, il est fortement recommandé d'adopter un management participatif. Ce type de management renforce l'estime de soi et le sentiment d'appartenance chez les employés et maintient leur motivation. Ainsi, une forte implication au travail permet de cultiver les ambitions et de faire régner un état d'esprit conquérant et positif, ce qui apportera bien des richesses à toute l'équipe. La reconnaissance est aussi un acteur déterminant qui permet aux salariés de se sentir valorisés et soutenus dans leurs fonctions.

LE MATIN

Rédigé par : NABILA BAKKASS

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTIONS

1647 -2C1

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE «CHAIMAE MARKET» SARL AU

1- Au terme d'un acte sous seing privée, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination: «CHAIMAE MARKET» SARL AU
- Objet: TENANT UN MAGASIN D'ALIMENTATION GENERALE –NEGOCIANT-IMPORT EXPORT.
- Siège social: CITE FARAH N° 125 RDC MOHAMMEDIA.
- Durée : 99 ans,
- Capital social : 100.000,00 dhs, dévisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :
- MR. OULAD-ALI YASSINE 1000Parts.
- Gérance : La société est gérée par L'associé unique MR. OULAD-ALI YASSINE pour une durée illimitée.

2- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia sous numéro 1350 Du 19/10/2020. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 26371.

1647 -5C2

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE PROTESA PIPES MAROC SARL AU

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE AU CAPITAL DE 10000 DHS SIEGE SOCIAL : 7 RUE SEBTA, RÉSIDENCE RAMI 2ÈME ÉTAGE, N°8, CASABLANCA RC: 278259 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2013-03-08 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)
- Dénomination: PROTESA PIPES MAROC
- Objet: la société a pour objet La prestation de service dans les domaines de la recherche, la conception, la production, la commercialisation et le montage

de tuyaux et accessoires en PRV (Polyester renforcé de fibres de verre)

- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

- Adresse du siège social: 7 rue Sebta, Résidence Rami 2ème étage, N°8, Casablanca

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

- M Société «PROTECCIONES PLASTICAS : 100 parts
- total des parts sociales : 100 parts

- Gérance: M Société «PROTECCIONES PLASTICAS Sociedad anonima demeurant à Sie Sant Esteve Sesrovires, calle Industria, número 3-5, Polígono Industrial Anoia (Espagne) pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 2013-03-29 sous le N° 520440.

Pour extrait et mention LE GERANT

1647 -10C3

ALEXIA BUSINESS CENTER SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT N°16 4IEME ETAGE

N°16 CASABLANCA

TÉL/FAX : 0522.30.20.89

0522.30.48.00

GSM:06.61.60.95.62

AVIS DE CONSTITUTION « DAHAB IMPORT AND EXPORT »

1- Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca en date du 07/10/2020, ils ont été établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination :DAHAB IMPORT AND EXPORT SARL
- Objet :TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
- Siege social :61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MANNI ETG 4 N°16 CENTRE RIAD

- CASABLANCA

- Durée : 99 ANS

- Capital social : 100 000.00 DHS
- Gérance :Mr SAYED DESOUKY MOAWAD HUSSEIN

- Année sociale : DU 1 JANVIERAU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE

2- Dépôt :LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUEAU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA, le 21/10/2020 SOUS LE NUMERO751069.

1647 -12C4

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SUNLY ET CO SERVICES SARL AU

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE AU CAPITAL DE 10000 DHS SIEGE SOCIAL : N°175 ZONE INDUSTRIELLE - BOUZNIKA BEN SLIMANE RC: 4609 - BEN SLIMANE

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-09-22 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique(SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)

- Dénomination: SUNLY ET CO SERVICES

- Objet: la société a pour objet

- Blanchisserie ;
- Teinturerie ;
- Nettoyage générale ;
- Nettoyage de véhicule, siège et moquette ;

- Adresse du siège social: N°175 ZONE INDUSTRIELLE BOUZNIKA

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

- M CHERKAOUI DEQAQI : 100 parts

- total des parts sociales : 100 parts

- Gérance: M CHERKAOUI DEQAQI Mohamed demeurant à Secteur 10 Bloc R N°3 Hay Riad. pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

SLIMANE le 2020-10-08 sous le N° 20811120011466.

Pour extrait et mention LE GERANT

11647 -15C6

POLE PEDAGOGIQUE CONSTITUTION D'UNE SARL.AU.

1- Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 09 octobre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :

- DENOMINATION : POLE PEDAGOGIQUE

- OBJET :La Société a pour objet :
- Le conseil, l'assistance, l'étude et la mise en œuvre de prestations concernant l'organisation scolaire et pédagogique dans le domaine de l'enseignement en général
- La mise à disposition de ressources humaines pour la mise en place de stratégies.

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment, par voie de création de société nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres, de fusions, d'association ou autrement.

- SIEGE SOCIAL :Le siège social est fixé à Casablanca, Résidence Rami, 7, Rue Sebta 2ème étage bureau n°8
- DUREE : La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de sa constitution définitive, sauf en cas de dissolution ou de prorogation.

- CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme de 30.000 Dirhams divisé en 300 parts sociales de 100 Dirhams chacune, toutes souscrites en numéraire et attribuées à Mr Paul RAMEAU

- Gérance : Mr Paul RAMEAU a été nommé en qualité de gérant.

2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 21 octobre 2020 sous le n°751009. La société a été immatriculée au R. C. de Casablanca sous le n°477015

Publier votre

annonces

légale sur

notre site web

flasheconomie.com

1647 -16C7 AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE CREAMTE MAROC CENTRE D'INVESTISSEMENT 38, AVENUE DRRISS LAHRIZI N°32 CASABLANCA FIX : 05 20 98 85 83 AU CAPITAL DE100 000.00DHS 1- Dénomination : *BACI LIMITE-D*SARLAU 2- Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique 3- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRRISS LAHRIZI N°32 CASABLANCA 4- OBJET : Coaching et consulting • Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la réalisation et le développement. 5- CAPITAL: 100 000.00dhs 6- ASSOCIÉ: Mr. SOUADKI YAS-MINE1 000 PARTS 7- GÉRANT : Mr. SOUADKI YAS-MINE titulaire De la Passeport N°19KR5495 8- DURÉE : La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre Du commerce sauf les cas de dissolution anticipée. 9- Le dépôt légal a été effectuée au tribunal de commerce de CASABLANCA le22/10/2020 sous le N°477225 10- Statuts sous singe privé à CASA le13/10/2020	• Mr. HASSAN MD MAHMUDUL500 PARTS • Mr. ISLAM MD SHAFIQL 250 PARTS • Mme. KHADIJA BENZINA250 PARTS 7- GÉRANT : Mr. HASSAN MD MAHMUDUL titulaire De la Carte séjour N°BJ08838Y 8- DURÉE : La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre Du commerce sauf les cas de dissolution anticipée. 9- Le dépôt légal a été effectuée au tribunal de commerce de CASABLANCA le21/10/2020 sous le N°476659 10- Statuts sous singe privé à CASA le17/10/2020	1647 -19C10 SOCIETE GROUP PAIEPAR SOUFEVA SARLAU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000.00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RUE SOUMAYA IMM 82, 4ÈME ETG N16 QUARTIER PALMIER CASABLANCA 1- Aux termes d'un acte SSP à Casablanca le 14 OCTOBRE 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : - Dénomination : GROUP PAIEPAR SOUFEVA SARLAU - Forme : SOCIETE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIE UNIQUE - Objet : La société à pour objet : IMPORTATION ET EXPORTATION DES VETEMENTS - Siège Social : RUE SOUMAYA IMM 82, 4ème ETG N16 QUARTIER PALMIER – CASABLANCA - Durée : 99 Ans. - Apports - Capital : Le capital social est fixé à (100 000 Dhs) Cent Milles Dirhams, divisé en (1000 parts) Milles parts sociales de (100 Dhs) Cent Dirhams chacune. - Année Sociale : Du 01 Janvier au 31 Décembre de chaque année. - Gérance: La société est gérée pour une durée illimitée par : • M. SOUFIANE FADEL Né le 19/12/1977 Demeurant à HY JAWADI BLOC 14 N 17 BEN MSIK CASABLANCA - CASABLANCA Nationalité MAROCAINE, Titulaire d'une CIN : BH318882 2- La Société est immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca sous le Numéro : 476177 le 20/10/2020	tional et International pour compte d'autrui - Adresse du siège social: APPART 1 IMM 1 GH 2 PROG MOUGADOR DCHEIRA INEZGANE - Capital: Le capital social est fixé à la somme de 300000 DHS, il est divisé en 3000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique. • Mr AMOUCHE Lahoucine : 3000 parts • total des parts sociales : 3000 parts - Gérance: Mr AMOUCHE Lahoucine demeurant à APPART 1 IMM 1 GH 2 PROG MOUGADOR DCHEIRA INEZGANE pour une durée illimitée. - Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. - Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année. 2- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de INEZGANE le 2020-10-16 sous le N°1789. Pour extrait et mention LE GERANT	dhs divisé en 1000 parts de 100.00 dhs chacune - GERANCE : La société est gérée par Mr HADDADA DRISS pour une durée illimitée 2- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia le 15/10/2020 RC numéro 26349 Pour extrait et mention
1647 -18C9 AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE LABOTARIUM SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100.000.00DHS SIEGE SOCIAL : 410 BD ZERKTOUNI RESIDENCE HAMAD 1ER ETAGE N°1 RC N° : 477243 - CASABLANCA 1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-09-08 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : - Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée - Dénomination: LABOTARIUM - Objet: la société a pour objet de Atelier design - Adresse du siège social: 410 BD ZERKTOUNI RESIDENCE HAMAD 1er Etage N°1 - Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés: - Les associés: • RAIH MOHAMMED : 500 parts • RAIH SAHAR : 500 parts • total des parts sociales : 1000 parts - Gérance: M RAIH MOHAMMED pour une durée illimitée. - Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. - Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année. - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-10-22 sous le N° 751159. Pour extrait et mention LE GERANT				
1646 -11C7 DIGITAL LORD SARL 144 DERB CHABAB - A – EL ALIA MOHAMMEDIA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE 1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/08/2020 à Mohammedia il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : - DENOMINATION : La société prend la dénomination commerciale suivante : DIGITAL LORD - Objet : La société a pour objet • Digitalisation des systèmes interne et externe • Et généralement, toutes opération commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement de la société - SIEGE SOCIAL : Le siège social de la société fixé à 144 DERB CHABAB – A- EL ALIA MOHAMMEDIA - APPORTS : L'associé apporte à la société • Mr HADDADA DRISS : 60.000.00 DH • Mr CHICHI ANAS : 40.0000.00 DH - Le capital social de la société est fixé à la somme de 100.000.00				
1646 -1C1 AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE AMOLINE SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE AU CAPITAL DE 300000 DHS SIEGE SOCIAL : APPART 1 IMM 1 GH 2 PROG MOUGADOR DCHEIRA INEZGANE RC: 21443 - INEZGANE 1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-10-06 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes : - Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) - Dénomination: AMOLINE - Objet: la société a pour objet de Transport de Marchandises Na-				

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA

Directeur de la
Publication :
Majid FATHI

Équipe de
Publication :
Kawtar HAJOUR
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE
Kenza FATHI
Rayan FATHI

Imane
ELOUAKOUDI
Latifa
ZAKHOUKH

Tel:
05 22 20 30 31
06 64 14 26 48
05 22 47 37 74

Fax:
05 22 27 71 81

Email :
annonce@
flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

MODIFICATIONS

1647 -1M1

SOCIETE EXPEDIAM
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
CAPITAL DE : 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : HAY SALAMA
3, G7, BLOC A, N°25
CASABLANCA
R.C.N°: 422477
CESSION DES PARTS
SOCIALES

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 Septembre 2020, les associés de la société EXPEDIAM au capital de 100 000,00 Dhs, ont décidé ce qui suit
 - Cession de part : Madame, MAZARI MARIA cède 500 parts sociales à Mr HAMMAD ISSAM.
 - Approbation de la cession des parts par les associés entre Mr TALEB EL MEHDI, Mme MAZARI MARIA et Mr HAMMAD ISSAM.
 - Nouvelles répartition des parts :
 • Mr TALEB EL MEHDI 500 Parts
 • Mr HAMMAD ISSAM 500 Parts
 • Soit un total de : 1000 Parts
 - Modification des articles N°06 et N°16 des statuts.
 2. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 22/10/2020 sous le N°751222

1647 -3M2

AVIS DE MODIFICATION
DE SOCIETE
WELL MOUN SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100000 DHS
SIEGE SOCIAL : 34, RUE
MADRID ETAGE RDC
RESIDENCE YASSIR-
CASABLANCA
RC N° : 307511- CASABLANCA

I-Par Décision de l'Associé Unique , en date du 2020-02-17 il a été décidé ce qui suit :
 - L'extension de l'objet social par, Coaching et Formation du personnel des entreprises. - Education Petite Enfance.
 - Modification de l'article n° 3 des statuts.
 - Modifications à compter du 2020-02-17.
 2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-10-16 sous le N° 750241.
 Pour extrait et mention
LE GERANT

1647 -4M3

JURIS LEGAL
ANGLE BD ABDELMOUMEN &
RUE CHATILA,
ETAGE 3, BUREAU 6
CASABLANCA
TEL : 05 22 27 04 01
FAX : 05 22 2704 02
BMCI LEASING
AVIS DE MISE À JOUR DES
STATUTS

I. Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 Juin 2020, il a été décidé de mettre à jour les statuts de la société conformément à la loi 20-19 complétant et modifiant la loi 17-95 relative aux sociétés Anonymes.
 II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 20 Octobre 2020, sous le numéro 750576, et la déclaration modificative a été déposée au même greffe.
 Pour extrait et mention
BMCI LEASING

1647 -6M4

PROTESA PIPES MAROC
SARL AU

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE : 10000 DHS
SIÈGE SOCIAL : 7 RUE SEBTA
RÉSIDENCE RAMI 2ÈME ÉTAGE
N° 8, CASABLANCA
R.C N°: 278259 - CASABLANCA
AVIS DE CHANGEMENT
DE GERANT

I- Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), en date du 2014-04-15 il a été décidé ce qui suit :
 - La nomination d'un nouveau gérant dans la société soit Abou Ibrahim Omar, Habibe Antoine, Jihad Joseph Khoury en remplacement de partant.
 - Modification de l'article n° 11 des statuts.
 - Modifications à compter du 2014-04-15.
 2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 2014-05-15 sous le N° 00548893.
 Pour extrait et mention
LE GERANT

1647 -7M5

ETUDES LA FIDELITE
VTR
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
MODIFICATION

I- Aux termes d'un acte ssp du 01 Octobre 2020 à Casablanca les associes de L'assemblée générale de la société VTR société a responsabilité limitée décident les modifications suivantes.
 1- AUGMENTATION DU CAPITAL.
 L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la société actuellement fixé à la somme de 300.000,00 (Trois cent mille dirhams) d'une somme de 9.000.000,00 (Neuf millions dirhams) pour le porter ainsi à 9.300.000,00 (Neuf millions trois cent mille Dirhams) par compensation du compte courant, et par la création et l'émission au pair de 93 000 (Quatre vingt treize mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100.00 (Cent) dirhams chacune.

2- L'assemblée générale constate que les 93.000 (Quatre Vingt Treize Mille) parts sociales nouvelles seront entièrement assimilées aux parts anciennes et seront soumises à toutes les dispositions légales statutaires, et participeront avec les parts anciennes à la distribution des bénéfices afférent à l'exercice social actuellement en cours.

3- Le capital social est fixé à la somme de NEUF MILLIONS TROIS CENT MILLE DIRHAMS (9.300.000,00 DHS), montant des apports ci-dessus constatés.
 - Ces parts sont attribués aux associés dans les proportions ci-après et représentant le montant de leur apport, à savoir :
 • Mr OMAR KAMILI : 83.700.00 Parts
 • Mme LAILA CHAFIK : 9.300.00 Parts
 • Total : 93.000.00

II- LE DEPOT LEGAL A ETE EFFEC-TUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 750985 LE 21/10/2020

III- LE REGISTRE DE COMMERCE MODIFICATIF (Chronologique) A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 25006 LE 21/10/2020

1647 -8M6

SOCIETE COSTARVE – SARL

1- Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dite « Société COSTARVE SARL », en date du 05/10/2020, l'assemblée général approuve sans réserve le transfert des parts sociales, la démission du Co-gérant et par la suite nomme un nouveau gérant qui est AZERKANE Soufian. Ensuite l'assemblée procède à l'harmonisation des Statuts.
 - Par conséquent les articles 6,7 et 13 des statuts de la société sont modifiés.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première Instance de Nador le 12/10/2020 sous le numéro 3341.
 Pour extrait et mention,
LE GERANT

l'adresse suivante : « 61, AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI ETAGE 2 N°67 CENTRE RIAD CASABLANCA ».

- Cession de 1 000 parts sociales « PME 360 » détenues par Madame MHIOUAH NADIA à Monsieur SASSI ABDELKHALEK ;

- Démission de Madame MHIOUAH NADIA de ses fonctions Du gérant et nomination de Monsieur SASSI ABDELKHALEK gérant Unique de la société pour une durée illimitée ;
 - ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/10/2020 sous le Numéro 751083.

1647 -14M9

SOCIETE REAL AERO
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE.

AU CAPITAL DE 1.000.000 DHS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA,
11, LOT BANAME, LA
GRACIEUSE, Q.I BERNOUSSI
R.C.N°: 382901 –
CASABLANCA
CESSION DES PARTS
SOCIALES

I. L'assemblée générale extraordinaire en date du 26/09/2020, les associés de la société REAL AERO au capital de 1.000.000ont décidé ce qui suit :

- Cession de part : Mr MUSTAPHA ABDELKARIM cède 5000 parts sociales à :

- Mr AABIDA BAHLOUL
- Approbation de la cession des parts par les associés entre Mr MUSTAPHA ABDELKARIM et Mr AABIDA BAHLOUL

- Nouvelles répartition des parts :
- Mr AABIDA BAHLOUL : 10.000
- Soit un total de : 10.000
- Modification des articles 6et 7 des statuts.

- Mr AABIDA BAHLOUL est devenu gérant unique.

- Modification de la forme juridique de SARL à SARLAU

- 2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 21/10/2020sous le N° 25012
 Pour extrait et mention
LE GERANT

1647 -11M8

ALEXIA BUSINESS CENTER
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA
YACOUT N°16 4IEME ETAGE
N°16 CASABLANCA
TÉL/FAX : 0522.30.20.89 /
0522.30.48.00 GSM
:06.61.60.95.62
« PME 360 »

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09Octobre2020 il a été décidé :

- Transfert du siège social de la société de l'adresse : « 11, RUE HAFID IBRAHIM ETG 3 APPT 5 GAUTHIER CASABLANCA » à

FLASH-économie

Email :

annonce@

flasheconomie.com

FLASH-économie

Email :

annonce@

flasheconomie.

com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

1646 -4M1

GROUPE MONDIAL SERVICE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
SIEGE SOCIAL : CENTRE
COMMERCIAL NADIA, ROUTE
D'EL JADIDA
CITE PLATEAU IMM II, 3EME
ETAGE N°9 CASABLANCA
RC N° 101717

1- Aux termes d'un PV d'AGE en date du 05/08/2020 Les associés de la société dite «GROUPE MONDIAL SERVICE» Société à responsabilité limitée au capital AU 3 500 000.00 DH Dont le siège social est fixé a : CENTRE COMMERCIAL NADIA, ROUTE D'EL JADIDA CITE PLATEAU IMM II, 3ème ETAGE N°9 CASABLANCA décide ce que suit :

- Donation de 13416 parts sociales par M. Rachid MAHRAR au profit de M.Hafid MAHRAR Qui représente la totalité des Parts sociales qui lui Appartient dans la société « GROUPE MONDIAL SERVICE» S.A.R.L.,
- Donation de 2334 parts sociales par Mme Zahra MAHRAR au profit DE M.Hafid MAHRAR Qui représente la totalité des Parts sociales qui lui Appartient dans la société « GROUPE MONDIAL SERVICE» S.A.R.L.,
- A la suite des décisions constatées, il a été décidé ce qui suit : la modification de l'article 7 des Statuts.
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa le 25/08/2020 sous le N° 743858

1645 -3M1

SIDEXA MAROC

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL DE
300.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 33, AVENUE
HASSAN SGHIR, ANGLE RUE
D'ANJOU, 3ÈME ÉTAGE
CASABLANCA
R.C. CASABLANCA : N° 299875
IF N° : 14496888
ICE N° : 00153559900022
DEMISSION D'UN GERANT
STATUTAIRE ET NOMINATION
D'UN NOUVEAU GERANT

I. Aux termes de sa délibération du 22 Mai 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a pris acte de la démission de sa qualité de gérant de Monsieur Vincent KNEPPERT.
- a nommé en qualité de 2ème Gérant, pour une durée indéter-

minée, Monsieur Maher EL GHAILANI.

II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 15 octobre 2020, sous le numéro 750020.
POUR EXTRAIT ET MENTION
GERANT

1645 -4M2

MITAK CONSEIL
SOCIÉTÉ : B.A.N.S PRODUITS
NETTOYAGE
RC : 468549

MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 14/09/2020, l'associé unique à décidé les modifications suivantes :

- Extension de l'objet sociale ; L'associé unique, décide d'étendre l'objet social à l'activité de:
- Fabrication des produits de nettoyages et d'hygiène
- Importation des produits de nettoyages et d'hygiène

Le reste de l'objet social est inchangé

- Modification corrélative ;
- Refonte des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

2- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 749432 en date du 13/10/2020.

1645 -6M3

MITAK CONSEIL
SOCIÉTÉ : HIVE CAR
RC : 397201

MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 29/09/2020, les associés ont décidé les modifications suivantes :

-Démission, Nomination du gérant, signature sociale ; Les associés nomment Mr YACINE MOUZDAHIR, majeur, de nationalité marocaine, né le 15/06/1990, demeurant à HAY LARMOUD RUE 11, N°26, FOUIGH BEN SALAH Maroc et titulaire de la carte d'identité nationale n° IB192566 En tant que nouveau gérant de la société « HIVE CAR », et accepte la démission de Mr ELMEHDI NAOU

- Les associes donne quitus a Mr ELMEHDI NAOU de ses fonctions de gérant de la société HIVE CAR
- La société sera engagée par la

signature unique de Mr YACINE MOUZDAHIR

- Rectification de l'objet social : L'activité consiste en LOCATION DE VOITURE SANS CHAUFFEUR au lieu de LOUEUR DE VÉHICULE
- Modification corrélative ;
- Refonte des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

2- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 749723 en date du 14/10/2020

1645 -7M4

MITAK CONSEIL
SOCIÉTÉ : AZIR PROF
RC : 375575

MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 22/09/2020, les associés ont décidé les modifications suivantes :

- Extension de l'objet social : L'assemblée générale, décide d'étendre l'objet social à l'activité de:
- Enregistrement des réactifs de diagnostic in-vitro
- Fabrication des produits des dispositifs médicaux
- Le reste de l'objet social est inchangé

- Transfert du siège social : L'assemblée générale décide de transfère le siège sociale de l'ancienne adresse : GROUP Y, RUE 34, N°50, BD OUED DARAA, AL OULFA, CASABLANCA a une nouvelle adresse assavoir : GROUP Q, RUE 50, 1er ETAGE, N°21, HAY AL OULFA, CASABLANCA
- Modification corrélative.
- Refonte de statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

2- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 749945 en date du 15/10/2020

1645 -8M5

MITAK CONSEIL
SOCIÉTÉ : NABAT CAR
RC : 379213

MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 27/01/2020, l'associé unique à décidé les modifications suivantes :

- Transfert du siège social : L'associé unique décide de transfert le siège sociale de l'ancienne

adresse : 18, RUE EL MOKHTAR EL GUERNAOUI, BRISSAC N°8, CASABLANCA à une nouvelle adresse à savoir : LOTISSEMENT ABDELRAHIM 2, N°36 BIS MEDIOUNA, CASABLANCA

- Modification corrélative ;
- Refonte des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

2- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 749948 en date du 15/10/2020.

1645 -21C8

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
MAYJOUD TRANSPORT
SARL AU

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE 10000 DHS
SIEGE SOCIAL : IMM 30 APT 8
RUE MOULAY AHMED LOUKILI
HASSAN RABAT MAROC
RC: 107834 - RABAT

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-09-21 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)
- Dénomination: MAYJOUD TRANSPORT
- Objet: la société a pour objet de TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR PROPRE COMPTE ET POUR COMPTE D'AUTRUI AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL
- Adresse du siège social: IMM 30 APT 8 RUE MOULAY AHMED LOUKILI HASSAN RABAT MAROC
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

- Mr CHIBANI ABDELAZIZ : 100 parts
- total des parts sociales : 100 parts

- Gérance: Mlle Abounaim SAFAA demeurant à N 40 RUE 7 QU PAM AHADAF AZROU pour une durée illimitée.
- Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué

au Greffe du Tribunal de Commerce de RABAT le 2020-10-20 sous le N° 4720.

Pour extrait et mention
LE GERANT

FLASH-économie

28, Av des FAR CASABLANCA

Directeur de la

Publication :

Majid FATHI

Équipe de Publication :

Kawtar HAJOUR

Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane

ELOUAKOUDI
Latifa

ZAKHOUKH

Tel:

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

05 22 47 37 74

Fax:

05 22 27 71 81

Email :

annonce@
flasheconomie.com

FLASH Économie

vous accompagnent
dans vos publications
d'annonces légales au

Bulletin Officiel

(2018 مارس 21 - 1439 جمادى 3)

السنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

جريدة الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

بيان النشرات	تعريفة الاشتراك			
	في الخارج		في المغرب	
	سنة	ستة أشهر	سنة	ستة أشهر
النشرة العامة	400 درهم	250 درهما		
نشرة مداولات مجلس التواب	200 درهم	-		
نشرة مداولات مجلس المستشارين	200 درهم	-		

يطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية
الرباط - شالة
الهاتف : 0537.76.50.25 - 0537.76.50.24
0537.76.54.13
الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33
المفتوح بالغريبة الإقليمية بـالرباط

FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale
Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

CERTIFÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro :

Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio :

Case :

Signature et Cachet